



PROGRAMME DE FORMATION



Décrypter la TVA dans les opérations internationales – 1 – B2B

Grille d'analyse

Contexte et problématiques liés à la formation

Depuis 2020, la réglementation de la TVA sur les échanges internationaux de biens et de services se complexifie.

Le Cabinet peut accompagner utilement ses clients dans son décryptage et prévenir les risques fiscaux inhérents à son application erronée.

Ce premier module détaille le traitement de la TVA sur les achats et ventes ordinaires intra ou extracommunautaires, de biens et services, entre assujettis.

Publics, prérequis, niveau

Publics cibles : Experts-comptables, Collaborateurs confirmés

Prérequis : Aucun

Matériel nécessaire : En présentiel ou en distanciel, se munir d'un PC et se connecter à des dossiers gérés par le Cabinet pour illustrer la mise en œuvre de la démarche proposée

Niveau d'expertise :

- ☐ Fondamentaux
- ☐ Perfectionnement
- ☐ Expertise

Méthodologie pédagogique et supports utilisés

- ☐ Diaporama PowerPoint
- ☐ Support de formation pour le participant
- ☐ Exemples / Exercices d'application
- ☐ Quiz de préformation et de fin de formation
- ☐ Illustrations pratiques

Modalités de suivi pédagogique et d'évaluation des acquis

Le suivi pédagogique est assuré à distance au moyen des outils de classe virtuelle, de la plateforme ou des ressources mises à disposition. Le formateur ou le référent pédagogique suit la progression, les activités réalisées et les échanges avec les participants selon les modalités prévues.

Évaluation des connaissances et des acquis :

Avant la formation : un questionnaire est envoyé pour évaluer les connaissances sur les objectifs de la formation.

Pendant la formation : démonstrations, quiz, cas pratiques, mises en situation et échanges synchrones.

À l'issue de la formation : un questionnaire, envoyé après la formation, évalue les connaissances acquises sur les objectifs de la formation.

Évaluation de la satisfaction :

Un questionnaire de satisfaction est transmis à l'issue de la formation afin d'évaluer la qualité de l'action, l'animation, les supports, l'organisation et l'atteinte des objectifs.



Objectifs pédagogiques

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de :

- ✓ Identifier les opérations internationales d'échanges de biens et de services entre assujettis
- ✓ Appliquer les règles de territorialité de la TVA intracommunautaire
- ✓ Garantir un traitement réglementaire adéquat de la CA3
- ✓ Identifier les risques fiscaux liés à l'autoliquidation
- ✓ Rapprocher les données transmises dans la CA3 avec les obligations douanières induites

Durée, horaires et format

Durée de la formation : 3h30

Plages horaires : 09H00-12H30

Format : FOAD — classe virtuelle

Nombre de participants maximum : 5

Les plus de la formation

- Un format souple permettant de se former à distance tout en conservant un cadre pédagogique structuré.
- Des ressources accessibles pour progresser selon le rythme prévu par le parcours.
- Des quiz et activités permettant de mesurer progressivement les acquis.
- Un accompagnement pédagogique adapté aux contraintes des professionnels.
- Un support complet est remis à chaque participant, incluant les dernières évolutions.

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation.

Complétez votre questionnaire préparatoire.

Votre formateur recevra votre évaluation et vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

Dates et lieux de formation

- ❑ 28/10/2026 – CLASSE VIRTUELLE – 09H00-12H30
- ❑ 04/11/2026 – CLASSE VIRTUELLE – 09H00-12H30
- ❑ En intra ou sur mesure : formation également disponible dans votre région ou dans votre cabinet, sur demande au 01 47 42 08 60

Délai d'accès : selon les dates programmées, les places disponibles et la validation administrative de l'inscription.

Formateur

❑ **Max SAHATDJIAN**

Consultant, Formateur, précédemment Expert-comptable et Commissaire aux comptes

Attestation et documents remis

Une attestation de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation, sous réserve de participation effective en totalité et de réalisation des évaluations prévues.

Documents remis : support participant, ressources pédagogiques, exercices, annexes, quiz / QCM selon le format.

Tarifs

Non adhérent : 306€ TTC

Adhérent ECF pack bleu : 240€ TTC

Adhérent ECF pack argent/or/platine : 186€ TTC

Membre ANECS/CJEC étant adhérent ECF : 144€ TTC



PLAN DÉTAILLÉ DE LA FORMATION

Introduction — Objectifs et programme de la formation

Rappel des points essentiels de la réglementation TVA

1. Réglementation française transposant les règles de l'UE

- Système commun de TVA intracommunautaire, base de données VIES
- Quick Fixes 01/01/2020, ses conséquences

2. Facturation soumise à des conditions strictes

- Conditions de forme et de fond
- Mentions obligatoires

3. Évolution des CA3 de 2020 à 2023

La TVA sur les échanges intracommunautaires de biens, B to B

1. Régime de TVA des introductions et expéditions

- Fait générateur, livraison
- Exigibilité, facturation

2. Obligations statistiques

- DEB jusqu'au 31/12/2021
- EMEBI et État TVA depuis le 01/01/2022

3. Rapprochements de la TVA et des déclarations douanières

- Rapprochement de la TVA autoliquidée sur les introductions et les EMEBI
- Rapprochement de la TVA non exigible sur les expéditions et les EMEBI

La TVA sur les échanges internationaux extracommunautaires de biens, B to B

1. Les exportations

- Conditions d'exonération de la TVA, INCOTERMS
- Déclaration douanière DAU, évolution DELTA Import-Export
- Rapprochement de la TVA non exigible et des DAU

2. Les importations

- Le préremplissage en ligne A4 des CA3 des importations, impact des INCOTERMS contractualisés
- Les écarts entre la comptabilisation du coût réel des importations et des montants préremplis par l'administration fiscale
- Les régularisations induites

La TVA sur les échanges internationaux de services, B to B

1. Prestations de l'article 259-1°, principe général

- TVA du lieu du preneur intracommunautaire
- Achats de prestations de services intra ou extracommunautaires, ligne A3 de la CA3
- Ventes de prestations de services intra ou extracommunautaires, ligne E5 de la CA3 et DES

2. Prestations dérogatoires de l'article 259-A

Conclusion — Ce premier module sécurise le traitement de la TVA applicable aux achats et ventes internationaux de biens et services entre professionnels ayant la qualité fiscale d'assujetti. Il détaille les obligations fiscales et douanières induites. Leur appropriation par le Cabinet garantit la qualité de son accompagnement de ses clients opérant à l'international. Un deuxième module détaille le traitement des ventes internationales de biens et de services d'un assujetti à des non assujettis.

Plan des annexes

**TRAVAUX DEMANDÉS ET TEMPS ESTIMÉ**

Nature	Travaux demandés	Temps estimé
Séquences pédagogiques	Participation à la classe virtuelle	3h30
Supports et ressources	Lecture de supports, fiches pratiques ou ressources complémentaires	30 mins
Activités	Quiz, exercices d'application, cas pratiques ou travaux écrits	30 mins

Temps total apprenant estimé : 4h30 minutes**MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION SPÉCIFIQUES**

Suivi de connexion	La participation est suivie au moyen de feuilles d'émargement électroniques et/ou de relevés et journaux de connexion horodatés.
Suivi pédagogique	Le formateur suit la progression, les réponses aux quiz, les activités et les échanges réalisés pendant la formation. Un point de suivi peut être organisé par mail, téléphone, tchat ou visioconférence selon le format.
Évaluation des acquis	Questionnaire de positionnement en amont, quiz intermédiaires pendant le parcours, puis QCM final, cas pratique ou restitution selon la nature de la formation.
Évaluation de l'action	Questionnaire de satisfaction à chaud, et évaluation à froid si elle est prévue dans le dispositif.
Accompagnement pédagogique et technique	Un contact administratif, un contact pédagogique et une assistance technique sont identifiés avant le démarrage. Les consignes de connexion, les prérequis matériels et la procédure d'incident sont communiqués aux participants avant la formation.
Procédure en cas d'incident technique	1. Vérifier la connexion et tenter une reconnexion. 2. Contacter l'assistance technique par mail ou téléphone. 3. Informer le formateur ou le référent pédagogique. 4. En cas d'incident durable, une solution de rattrapage peut être proposée selon les modalités prévues.
Validation	Une attestation de fin de formation est délivrée sur la base de la participation effective et de la réalisation des évaluations prévues.

**CONTACT ADMINISTRATIF****ECF Formations**

Inscriptions, conventions,
convocations, programme, support,
attestations.

Mail : formations@e-c-f.fr

Tél. : 01 47 42 08 60

Du lundi au vendredi, 9h-17h.

CONTACT PÉDAGOGIQUE

Vous avez des questions sur le
contenu, les exercices et les notions
abordées ? Réponse apportée
directement ou relayée au formateur.

☐ Max SAHATDJIAN

ASSISTANCE TECHNIQUE

Service support ECF Formations

Accès plateforme, connexion, son,
vidéo, incident technique, accès aux
ressources.

Mail : formations@e-c-f.fr

Tél. : 01 47 42 08 60.

ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont ouvertes aux personnes en situation de handicap. Afin d'étudier les besoins d'adaptation, les participants sont invités à contacter le référent handicap en amont de la formation.

Contact du référent handicap ECF Formations : formations@e-c-f.fr — 01 47 42 55 74